

Secrétariat communal  
Votre correspondant : JLM  
Réf. : QE HA 29/09/2021  
T. 02/600.49.62  
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be  
www.molenbeek.be

Madame Hind Addi  
Conseillère communale  
Rue Vanderstichelen, 9  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 19/10/2021

**Objet : votre interpellation déposée en séance du conseil communal du 29/09/2021 et transformée en question écrite, relative au centre de testing Covid à Molenbeek.**

Madame a Conseillère communale,

Comme vous le savez, le centre de dépistage Covid à Molenbeek est un centre de test régional. C'est donc la COCOM qui nous donne les instructions pour le dépistage, qui elle-même les reçoit de l'INAMI. La Commune se doit, c'est une obligation, de se conformer aux règles des deux entités précédemment citées.

L'INAMI fixe les balises pour savoir si un test est gratuit ou payant :

- Les tests gratuits se justifient pour des raisons médicales, par exemple si vous avez des symptômes, si vous êtes contact à haut risque ou si vous avez une prescription médicale de votre médecin ;
- Les tests payants sont demandés pour les voyages et pour les événements culturels ;

Comme vous le signalez dans votre question, les tests ont été rendus gratuits jusqu'au 15 septembre par la COCOM. Ce que vous ne signalez pas, par contre, c'est qu'ils sont gratuits pour les personnes qui présentent des symptômes d'éventuelle infection par le coronavirus, ce qui respecte les règles de l'INAMI.

Le groupe mentionné dans votre question n'est donc pas éligible au test gratuit de la COCOM, car selon l'organisatrice, le test était réalisé pour pouvoir aller assister à un festival.

Ensuite, par exception aux règles mentionnées plus haut, le Gouvernement a décidé de réserver 2 tests PCR gratuits du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 septembre 2021, pour les personnes suivantes :

- Les enfants de 6 à 12 ans ;
- Les personnes qui n'ont pas été entièrement vaccinées ;
- Les personnes qui n'ont pas encore reçu d'invitation à la vaccination.

Pour profiter de ces tests PCR gratuits, il fallait impérativement générer un code de prescription sur le site internet masanté.be. Sans cela, le test PCR ne pouvait pas être gratuit.

Sauf erreur, le groupe mentionné dans votre question n'avait pas en sa possession de code de prescription généré par masanté.be. L'organisatrice que vous connaissez bien au PTB aurait dû se renseigner au préalable sur les règles en vigueur, et ce avant de faire une vidéo qui jette l'opprobre

---

sur le personnel du centre de test. Ajoutons que vu les règles en vigueur, et que vous ne deviez pas méconnaître, le festival du PTB aurait peut-être pu mettre des tests antigéniques à disposition des participants.

Pour finir, vous comprendrez que la Commune et le personnel de notre centre n'ont évidemment pris aucune décision qui pourrait nuire à nos jeunes.

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire adjoint,



Gilbert Hildgen.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

**De :** ADDI Hind <haddi@molenbeek.irisnet.be>

**Envoyé :** jeudi 23 septembre 2021 22:52

**Objet :** interpellation concernant le centre de testing de Molenbeek

*Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Échevin.e.s, conseiller.ères communaux,*

*Je voudrais vous faire part d'une expérience malheureuse qu'a connu un groupe de jeunes d'une de nos maisons de quartier.*

*On se souvient que jusqu'au 15 septembre, la Cocom avait rendu gratuit les tests PCR à Bruxelles. Avant de partir en weekend de groupe, ces jeunes et leurs accompagnateurs ont donc décidé de faire tester. Or, ils ont été recalés au centre de test de Molenbeek.*

*Cette situation interroge sur la stratégie de vaccination et de testing de la commune notamment à l'égard des jeunes. Nous savons que c'est la population qui a le plus besoin d'être encouragée à se faire tester et vacciner. Quand en plus un groupe se présente au centre encadré par une ASBL de la commune, on devrait s'attendre à ce qu'il soit accueilli et testé gratuitement.*

*S'agit-il ici d'un cas isolé ou la réaction des responsables du centre est-elle conforme aux consignes qui avaient été communiquées?*

*Le test PCR gratuit n'étant désormais plus d'application, comment continuer à encourager le testing et la vaccination à l'échelle de notre commune?*

*Merci pour vos réponses,*

Bien à vous,

Hind ADDI, conseillère communale PTB

